

Séance du 05 mars 2020

Délibération n° 2020.03.05.03

Sur convocations adressées le vingt-cinq deux mille vingt, le Conseil Municipal s'est réuni le cinq mars deux mille vingt à la mairie de Serres-Sainte-Marie sous la présidence de Monsieur Gérard DUCOS, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	9	10
		Pour : 10
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Pascal DUFILH, 1er Adjoint, Jean-Luc COSTEMALE 2ème Adjoint, Pépita CAMPAGNE 3ème Adjointe, Jacques GUICHARD, Christophe LACOSTE, Nicole LAFITTE, José RODRIGUES, Christophe SANTIN

**Procurator(s) :**

Yves GONELLA a donné procuration à M. COSTEMALE Jean-Luc

**Etai(en)t absent(s) :**

Yves GONELLA

Date de la convocation
25 février 2020

**Etai(en)t excusé(s) :**

Yves GONELLA

Date d'affichage
25 février 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

06 mars 2020
--------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Pascal DUFILH

et publication du

06 mars 2020
--------------

**AFFECTATION DES RESULTATS 2019**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du maire Gérard DUCOS, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 le 05 mars 2020

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	<b>69 496,57</b>
- un excédent reporté de :	<b>160 215,78</b>
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	<b>229 712,35</b>
- un déficit d'investissement de :	<b>59 337,10</b>
- un déficit des restes à réaliser de :	<b>0,00</b>
Soit un besoin de financement de :	<b>59 337,10</b>

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	<b>229 712,35</b>
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	<b>59 337,10</b>
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	<b>170 375,25</b>
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	<b>59 337,10</b>

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SERRES-SAINTE-MARIE

Le Maire Gérard DUCOS